

BIBLIOTHÈQUES ET ÉCOLES :

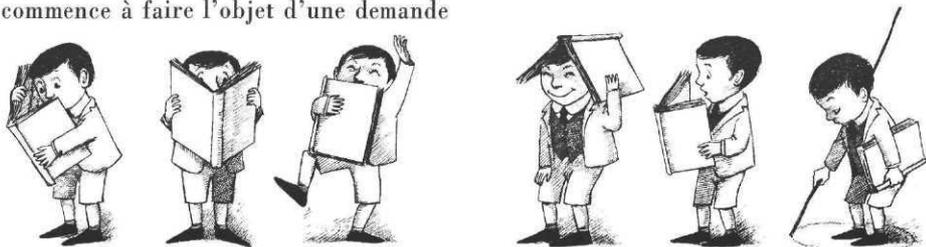
une histoire d'amour qui finira (probablement) bien

par Caroline Rives

En 1990, le Bulletin des bibliothèques de France m'avait demandé d'écrire un article sur les relations entre les bibliothèques pour enfants et l'école. Cela m'a donné l'occasion de me pencher sur la littérature professionnelle des vingt dernières années, et de réfléchir à ma pratique sur le terrain, pour déboucher sur une prospective alors un peu timide. J'ai depuis eu l'occasion de creuser davantage la question, de rencontrer des collègues et des partenaires qui partageaient cet intérêt, et nous avons essayé de faire avancer les choses, dans un contexte qui a beaucoup changé depuis les années soixante-dix.

La généralisation des bibliothèques publiques et des bibliothèques pour enfants a permis un début de maillage du territoire : la bibliothèque pour enfants, d'institution expérimentale, est devenue un véritable service public, accessible facilement en milieu urbain ; là où elle n'est pas proche (essentiellement en milieu rural), elle commence à faire l'objet d'une demande

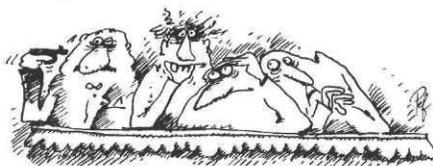
exprimée par son public potentiel. D'où une série de changements d'attitude vis-à-vis du monde scolaire : il lui est moins nécessaire de s'affirmer de façon agressive pour justifier une identité, il lui faut en revanche définir les nouvelles missions d'une institution qui fait partie du quotidien de ses utilisateurs.



Le Grand livre vert, ill. M. Sendak, Gallimard

La décentralisation a beaucoup joué pour modifier l'équilibre de ces relations, en particulier au niveau départemental, où les bibliothèques départementales de prêt, après avoir été secouées par des directives contradictoires (engagement, puis désengagement de la desserte des écoles rurales), se retrouvent dans une situation où la définition de leur politique est en principe du ressort du conseil général. Si juridiquement la décentralisation n'a pas transformé la situation des bibliothèques municipales, on ne peut nier que son contexte a joué dans la volonté de beaucoup de communes de faire travailler ensemble structures de lecture publique et bibliothèques d'écoles (ou B.C.D.). Des expériences très intéressantes de mise en place de politiques de lecture ont été menées dans plusieurs villes (Brest, Rennes, Vénissieux, Mulhouse, Besançon...). Cependant, la distinction des compétences en matière scolaire des collectivités territoriales ne simplifie pas les choses : si le conseil général est compétent pour les collèges, la B.D.P. peut-elle se désintéresser de la lecture des enfants des maternelles et du primaire ? Peut-on expliquer partiellement le retard relatif de la coopération entre bibliothèques municipales et collèges par l'absence de compétence des villes dans le domaine de l'enseignement secondaire ?

De son côté, le monde scolaire a profondément évolué dans les dernières années. Les expériences de B.C.D., officialisées par les circulaires de 1984 et 1986, ont témoigné de l'ouverture de l'école, qui se manifeste de façon plus large, à travers la prise de conscience du phénomène de l'échec scolaire. Le document qui rend le mieux compte de la diversité de ces nouvelles pratiques est certainement *Pour une meilleure réussite scolaire : guide des actions d'accompagnement*, publié par le Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme en 1988. La lecture



Membres d'une commission scolaire apprenant qu'on doit payer la venue à l'école d'un écrivain pour la jeunesse.

La Grande aventure du livre,
ill. Pef, Gallimard

revient au centre des préoccupations de l'Éducation Nationale à partir du rapport Migeon (1989), et ces nouvelles idées se retrouvent régulièrement dans les textes qu'elle a produits depuis : loi d'orientation, discours de Lionel Jospin, plans-lecture... Au-delà du discours officiel, on peut constater que les enseignants sont de plus en plus acquis à un travail commun avec les bibliothèques, et que ces idées s'expriment de plus en plus largement, notamment à travers la revue *Argos*.

Cette nouvelle situation a amené en 1991 la F.F.C.B. à vouloir en savoir plus, pas seulement par curiosité intellectuelle, mais pour tenter d'accompagner le développement d'un partenariat équilibré et satisfaisant pour les partenaires. La F.F.C.B. (Fédération Française de Coopération entre Bibliothèques) regroupe les agences de coopération, structures associatives créées au niveau régional à l'occasion de la décentralisation, sous l'impulsion du ministère de la Culture. En font partie également des organismes nationaux qui ont des missions de coopération : Bibliothèque publique d'information, La Joie par les livres, Centre national de documentation pédagogique, dont le représentant, Pascal Sanz, est président de la F.F.C.B.... Certaines agences, s'étaient intéressées au sujet, comme A.C.C.O.L.A.D. en Franche-Comté qui a monté des actions

de formation conjointe pour les bibliothécaires et les documentalistes de C.D.I.

La conjoncture nous a donc semblé propice au lancement d'un travail dans cette direction, d'autant que Béatrice Pedot (déléguée générale de la F.F.C.B.) et moi-même venions d'assister à l'université d'été de Lacanau sur la mise en place de ce que l'Éducation Nationale appelle les « Réseaux académiques maîtrise de la langue »..., moment intellectuellement stimulant, et riche en fructueuses rencontres, dont les actes ont été publiés par le C.R.D.P. de Créteil dans la collection Argos.

Un groupe de travail a donc été mis en place à la F.F.C.B. Il a commencé par faire un inventaire des actions des agences de coopération dans ce domaine, ce qui était relativement facile, mais il a rapidement buté sur le flou qui régnait sur ce qui pouvait se passer au-delà : depuis le travail remarquable de Bernadette Seibel publié dans *Bibliothèques municipales et animation*, qui a été mené en 1978, aucune étude permettant de tirer des conclusions d'ensemble n'avait été réalisée. L'essentiel du discours relativement abondant produit sur ce thème consistait en considérations d'ordre historique ou prescriptif, ou en monographies sur des expériences, passionnantes, mais encore isolées, dans telle ou telle ville qui innovait dans ce domaine. L'idée de mener une enquête permettant de dresser le paysage des relations entre bibliothèques publiques et monde scolaire, ainsi que d'évaluer les attentes des partenaires potentiels, a donc fait son chemin à la F.F.C.B., et le groupe de travail s'est transformé en groupe de pilotage de l'enquête, associant aux membres de la F.F.C.B. des spécialistes des sciences sociales, des partenaires professionnels, les représentants du Conseil supérieur des bibliothèques et des directions ministérielles concernées, et renforçant en son sein la

représentation du monde scolaire. Leur aide extrêmement fructueuse a conditionné la réussite du projet. Nous ne saurions trop les en remercier.

Le contexte général nous a rapidement rassurés sur l'utilité d'un tel travail. L'intérêt manifesté à la question par le Conseil supérieur des bibliothèques à travers ses différents rapports annuels, la publication du numéro du *Bulletin des bibliothèques de France* sur « Bibliothèques et écoles », le congrès de l'Association des bibliothécaires français à Arles en 1992, consacré à « Bibliothèques et éducation », la réunion des ministères de l'Éducation Nationale et de la Culture en un seul ministère qui mettait en place fin 1992 des forums départementaux ou régionaux, puis un forum national en janvier 1993, et lançait un plan-lecture étoffé pour 1993, montraient que nos préoccupations étaient partagées par nos collègues et nos partenaires, ainsi que par les pouvoirs publics.

Le projet d'enquête a reçu un accueil favorable auprès des directions ministérielles concernées : Direction des écoles, Direction des lycées et collèges, Direction des études et de la prospective, Délégation au développement et à la formation, Direction du livre et de la lecture. Max Butlen nous a alors vivement incités (et il avait raison) à mettre en place une université d'été dans le cadre du plan national de formation de l'Éducation Nationale, destinée à rendre compte des résultats de l'enquête, et à l'enrichir de points de vue et d'expériences plus qualitatives.

Le groupe de pilotage de l'enquête, avec l'aide méthodologique de la Direction des études et de la prospective, a mis au point un cahier des charges recensant les points qu'il serait bon d'aborder. La F.F.C.B. a confié à Jean-Marie Privat, qui enseigne à

l'I.U.F.M. de Metz, la direction scientifique de l'enquête, et en particulier la réalisation du questionnaire et l'analyse des résultats.

Le champ de l'enquête a été défini de la façon suivante : quatre questionnaires ont été réalisés, tenant compte des spécificités de chaque institution, pour les écoles maternelles et primaires, les collèges et lycées, les B.M. et les B.D.P. Ils ont été envoyés dans cinq académies ou régions : Bourgogne, Franche-Comté, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, et deux départements de l'académie de Créteil. Les agences de coopération ont servi de relais sur le terrain, et le C.R.D.P. de Créteil a joué ce rôle en région parisienne. La D.E.P. a établi un échantillon représentatif sur la base d'1/4 des établissements scolaires des Académies concernées, soit : 2690 écoles primaires (maternelles et élémentaires) et 329 lycées et collèges. Les questionnaires ont été envoyés à l'ensemble des bibliothèques des régions enquêtées, soit 629 B.M. et 22 B.D.P. L'ensemble de l'opération s'est déroulé en mai-juin 1993. La société Statilogie a saisi les questionnaires et traité statistiquement les informations.

En septembre 1993, Jean-Marie Privat était en mesure de donner au groupe de pilotage les premiers résultats du dépouillement, avant-goût du pré-rapport sur l'enquête qu'il a présenté à l'université d'été de la Grande-Motte, près de Montpellier, du 26 au 29 octobre 1993. Celle-ci a rassemblé environ 60 participants (1/3 Culture, 2/3 Éducation Nationale), et une vingtaine d'intervenants. Le public venait d'horizons divers : inspecteurs de l'Éducation Nationale, conseillers pédagogiques, responsables de zones d'éducation prioritaires, documentalistes de C.R.D.P. ou de C.D.I., professeurs d'I.U.F.M., conseillers pour le livre et la lecture auprès des D.R.A.C., chargés de mis-



L'Enlèvement de la bibliothécaire,
ill. Q. Blake, Gallimard

sion d'agences de coopération, enseignants et bibliothécaires de terrain... L'ambiance a été studieuse (très !), l'atmosphère conviviale (du moins c'est l'impression que j'en ai retenue...) et les débats passionnés, bien que notoirement limités par le temps qui a pu leur être – trop chichement – attribué.

En effet, le reproche essentiel qui a pu justement être fait aux organisateurs est d'avoir proposé une surabondance d'interventions, toutes intéressantes, mais quasi impossibles à caser dans le temps imparti. D'où une frustration légitime des participants, qui auraient souhaité pouvoir réagir plus, d'autant qu'ils avaient été choisis en ce sens, et que l'idée générale de l'université d'été était d'en faire plus un séminaire qu'un lieu d'enseignement magistral. Plus profondément, Jean-Marie Privat a pu déplorer par la suite que la présentation du pré-rapport de l'enquête n'ait pu être suffisamment exploitée et débattue sur place.

Rappelons succinctement les éléments essentiels de ce pré-rapport :

– Le taux de réponses dépasse globalement les 30 %, ce qui permet de les considérer comme significatives, tout en gardant en tête qu'il est fort probable que ce sont les acteurs les plus motivés et les plus convain-

cus de l'utilité de la coopération qui ont répondu. Il faut aussi remarquer que le questionnaire était inhabituellement long (même s'il consistait essentiellement en questions fermées), et susceptible de décourager des professionnels par ailleurs très occupés.

– Les B.M. et B.D.P. déclarent être engagées dans un travail en coopération à 90 %, les écoles primaires à 60 %, les lycées et collèges à 50 %.

– Les établissements qui répondent se rejoignent dans une adhésion à l'idée générale de la coopération : elle est considérée comme intéressante pour 90 % des écoles primaires, 86 % des lycées et collèges, 90 % des B.M., avec un bémol pour les B.D.P. (50 %), qui s'explique probablement par l'histoire mouvementée évoquée ci-dessus.

– Ces partenaires se connaissent très mal : 72 % des écoles primaires, 80 % des lycées et collèges, 70 % des B.M., 56 % des B.D.P. disent connaître médiocrement, mal ou pas du tout le fonctionnement de leur partenaire. Comme le soulignait Jean-Marie Privat, cet état de fait peut constituer un point d'ancrage pour des actions concrètes, en particulier par le biais de la formation professionnelle.

– L'enquête vérifie un postulat répandu qui est l'inégalité de l'intensité de la coopération selon les niveaux scolaires : à l'école primaire, la courbe est ascendante, puis descendante ; elle décroît régulièrement au collège, en partant d'une légère remontée en sixième par rapport au CM2. La coopération est quasi inexistante en lycée technique et en lycée professionnel.

– La coopération est plus conjoncturelle que structurelle : si les personnes interrogées souhaitent majoritairement l'institutionnali-

sation de la coopération, celle-ci est encore rarement entrée dans les faits, et le manque de suivi dans le temps est général.

– Les formes que revêt la coopération restent encore largement traditionnelles : prêt de livres (avec une prédominance du littéraire sur le documentaire) et visites de classes. La coopération pluripartenaire est peu répandue.

– La coopération est vue plus en termes d'échanges de services que de partenariat pédagogique. Faut-il attribuer cet état de fait à une méfiance latente, ou à la méconnaissance mutuelle déjà soulignée ?

– Les objectifs de la coopération, tels qu'ils sont affirmés majoritairement par les personnes qui ont répondu, manifestent une contradiction avec l'absence de suivi déjà remarquée : il s'agit en effet d'objectifs à long terme : « donner le goût de lire », « construire un comportement autonome de lecteur ». Y aurait-il dans l'inconscient des professionnels une croyance à ce que Jean-Marie Privat a appelé « le contact charismatique avec le livre », objet magique qui susciterait irrésistiblement le désir chez l'enfant qui y est exposé par un toucher fugace ? Ou ceci est-il le reflet de l'impuissance provisoire des partenaires à mettre en œuvre des moyens plus efficaces ? Il faut remarquer en outre qu'il s'agit plus d'objectifs généraux et personnels que d'objectifs pratiques ou éducatifs, tels que la réussite scolaire ou la formation du citoyen.

– L'étude des attentes des partenaires par rapport à la coopération met en lumière des points intéressants : la place accordée à la motivation des lecteurs en difficulté, la diversification des offres de lecture : livres et lieux. Le développement de l'initiation à la recherche documentaire reste en retrait.

Néanmoins, les bibliothèques municipales restent sceptiques sur leur capacité à influencer les pratiques pédagogiques de l'école.

– Les obstacles à la coopération, tels qu'ils sont manifestés dans les réponses à l'enquête relèvent plus du matériel (distance géographique, problèmes de temps, d'espace ou de personnel) que du fondamental : philosophie trop éloignée des deux institutions (sauf comme précédemment en ce qui concerne les B.D.P.).

L'université d'été a été ouverte par Pascal Sanz, président de la F.F.C.B., Marie-Claire Millet, responsable du Département de l'action régionale et des bibliothèques à la Direction du livre et de la lecture et Gérard Dubrulle, chargé de mission auprès du Directeur des écoles. Chacun d'eux a expliqué avec chaleur et conviction combien l'institution qu'ils représentaient attachait de prix au développement de la lecture. Max Butlen a situé le contexte du débat en rappelant l'évolution récente des idées et des actions dans ce domaine. Les agents et les outils institutionnels nationaux et locaux de la coopération (réseau C.N.D.P./C.D.D.P./C.R.D.P., réseaux académiques maîtrise de la langue, conseillers pour le livre et la lecture auprès des D.R.A.C., agences de coopération) ont fait l'objet d'une présentation détaillée. L'après-midi de la première journée a été consacrée à l'exposé par Jean-Marie Privat du pré-rapport sur l'enquête.

La journée du 27 octobre a donné lieu à des comptes-rendus d'expériences. Sarah Huster a exposé la politique de lecture mise en œuvre par la Ville de Mulhouse, qui comporte en particulier une convention régissant les rapports entre la municipalité et l'Éducation Nationale sur trois points essentiels : transfert de ressources, redéfinition de l'accueil des classes et des prêts de livres, extension du réseau B.C.D.

Christiane Monchaty a illustré de façon concrète l'histoire complexe des relations entre les B.D.P. et le monde scolaire à travers l'exemple de la B.D.P. de Seine-et-Marne. Elle a insisté sur l'importance de l'évaluation de l'impact de ce travail, de sa structuration (projet départemental autour de la lecture), et d'une vision à long terme.

Odile Cramard a présenté la situation en Franche-Comté : travail de l'agence de coopération sur des formations conjointes qui doivent déboucher sur la publication d'un guide du lecteur commun, expérience originale de la Ville de Besançon, qui emploie un enseignant détaché pour la structuration du réseau de lecture entre Éducation Nationale et Culture.

Yvonne Chenouf, de l'Association française pour la lecture, a évoqué le rôle des groupes de pression du milieu associatif pour dynamiser l'action des institutions.

Les centres de ressources sur les livres et la lecture des enfants constituent un outil et un point d'ancrage des actions en partenariat : le centre de ressources du C.R.D.P. de Grenoble a été présenté par Marie-Claude Bajard, et le centre de documentation sur la littérature enfantine à la B.M. de Nantes, par Claudine Sainlot.

Marie-Claude Bajard et Françoise Rouyer-Marie ont évoqué le cas particulier des comités de lecture réunissant des partenaires issus d'horizons différents : opération « 100 livres pour les écoles », sélection « 500 livres pour le plaisir de lire et de s'instruire ». L'expérience originale de Lire pour comprendre a été présentée par Nelly Tieb : au-delà des oppositions simples entre lecture plaisir/bibliothèque/fiction et lecture utile/école/documentaires, comment peut-on donner le goût de lire à travers la lecture des documentaires ?

Ce marathon instructif a été suivi d'un travail en trois ateliers, chargés l'un d'analyser les causes des réussites et des échecs de la coopération, le deuxième de se poser les problèmes des formations conjointes, initiales et continues, le troisième de faire des propositions.

Dès le matin du 28 octobre, la situation en Languedoc-Roussillon, région d'accueil de l'université d'été, a fait l'objet d'une table ronde réunissant Marie-José Latour, de la B.M. de Nîmes, Jo Loiseau coordinatrice départementale des B.E.P, Jean Peccatte, chargé de mission académique maîtrise de la langue, Jean-Pierre Vêran, du C.R.D.P. de Montpellier et Dominique Mans, chargé de mission de l'agence de coopération C.L.L.R. Les nombreuses actions de coopération dans la région ont débouché sur la signature d'une charte régionale structurant les relations entre bibliothèques publiques et monde scolaire.

Cette présentation a été suivie du compte-rendu des trois ateliers, dont le troisième essentiellement a fait l'objet d'un débat animé, puisque son contenu pouvait servir de base à des propositions concrètes permettant d'aller au-delà de l'université d'été.

L'après-midi a permis de donner la parole à deux chercheurs, Roselyne Verdon qui présentait les résultats d'une enquête menée par la D.E.P. sur les documentalistes de C.D.L., et Francis Marcoin, à qui on avait confié la tâche de s'interroger sur la spécificité des pratiques de lecture dans les deux institutions.

Michel Melot, dans la matinée du 29, rappelait l'intérêt porté par le Conseil supérieur des bibliothèques à ces questions, insistait sur la nécessité de structurer les relations et proposait une typologie des liens qui peuvent se nouer aux différents niveaux administratifs.



La Grande aventure du livre, ill. Pef, Gallimard

La clôture de l'université d'été par les représentants de l'État, Jean Peccatte, Nadine Etcheto, Françoise Moulin-Boirot, et Marie-Claire Millet, a réchauffé notre cœur : loin d'être un exercice rituel de distribution de bonnes paroles, chaque intervention a été à la fois personnelle, constructive et passionnée.

Restait donc après à mettre en œuvre les chantiers immédiats. Les recommandations ont été mises au point (on ne saurait trop dire combien la présence de Claire Boniface, spécialiste des ateliers d'écriture, a pu être précieuse dans le cadre de cet exercice difficile...) et figurent en annexe de cet article. Elles ont été envoyées aux ministères concernés. Nous espérons (mais notre rôle n'est pas de nous substituer aux pouvoirs publics) qu'elles les aideront à orienter leur action. Les résultats de l'enquête et les actes de

l'université d'été vont être publiés en co-édition par la F.F.C.B. et le C.R.D.P. de Créteil et paraîtront en septembre 1994. Le groupe de pilotage de l'enquête se transforme à nouveau en groupe de travail et se penche sur la réalisation d'un outil de travail demandé par les participants : un guide de

la coopération rassemblant les principaux textes réglementaires, décrivant le fonctionnement des institutions, explicitant des sigles, etc.... Ce sera notre programme pour les mois qui viennent. À bientôt, donc, pour plus d'informations. ■



Enfant ne lisant presque pas, mais en bonne santé quand même.

La Grande aventure du livre, ill. Pef, Gallimard

Annexe 1

Propositions pour le développement de la coopération entre les bibliothèques publiques et le monde scolaire

À l'issue de l'université d'été de la Grande-Motte portant sur les relations entre les bibliothèques publiques et le monde scolaire, les propositions suivantes ont été formulées.

I - Cadre institutionnel de la coopération

- Au niveau national, réunir une cellule interministérielle (Culture, Éducation Nationale, Jeunesse et Sports, Enseignement supérieur et Recherche), chargée de l'impulsion, de la coordination et de l'évaluation des actions de coopération : mise en place de réseaux documentaires locaux, formation mixte des personnels, échanges croisés de services.

- Créer à l'échelon régional ou départemental des comités de pilotage (qui pourraient prendre appui sur le réseau académique « maîtrise de la langue »), composés de représentants de l'Éducation Nationale (dont C.R./C.D.D.P., chargés de mission « maîtrise de la langue », responsables des plans départementaux B.C.D.,...), de représentants de la Culture (conseillers pour le livre et la lecture ou détachés de l'Éducation

Nationale - mis à disposition - auprès des DRAC, agences de coopération,...), de représentants de Jeunesse et Sports, ainsi que des collectivités territoriales notamment par le biais de leurs bibliothèques (B.M., B.D.P.) et leurs élus.

- Inciter à la signature de chartes régionales, de conventions culturelles départementales ou municipales, comportant un volet lecture, associant les bibliothèques publiques et le monde scolaire.

- Intégrer ces réflexions au débat actuel concernant l'aménagement du territoire, en particulier dans le cadre des forums nationaux qui lui sont consacrés.

- Mener une réflexion concernant le rôle et les missions des bibliothèques publiques en milieu scolaire en y associant les élus territoriaux et les directeurs de ces établissements (étude des textes réglementaires existants, notamment l'ordonnance de 1945 pour les B.C.P).

- Créer des réseaux documentaires locaux associant la bibliothèque municipale et ses annexes, les bibliothèques scolaires et les bibliothèques associatives ou spécialisées locales.

- Mettre en place des centres de ressources, à l'échelon local et en partenariat (ex : Créteil, Grenoble, Toulouse).

- Faciliter la production et la diffusion commune des

travaux de recherche entre les deux structures.

– En milieu rural, développer des centres polyvalents *comprenant une bibliothèque ou un « lieu du livre »*.

– Faciliter la mobilité des personnels entre les deux structures institutionnelles (par exemple, bibliothécaires détachés pour la coordination d'un réseau de B.C.D.).

– Publier un document de référence concernant la présentation des différents réseaux, les textes réglementaires des différentes administrations, les procédures de financement, des exemples de composition de comités de pilotage, un index des sigles, un glossaire, etc.

II - Formation

– Dans le domaine de la formation initiale, prendre en compte :

a) dans les programmes et les examens des I.U.F.M les questions concernant l'économie du livre, la recherche documentaire, la pédagogie du document, la gestion de l'animation des bibliothèques, la littérature de jeunesse et la coopération avec les bibliothèques publiques,

b) dans les programmes de formation des bibliothécaires les questions concernant l'apprentissage de la lecture, le développement continu des compétences de lecteurs et le fonctionnement administratif de l'Éducation Nationale,

c) dans les formations des différents médiateurs du livre (animateurs, parents d'élèves,...) le développement de la coopération.

– Mettre en place des programmes de formation continue conjointe (M.A.F.P.E.N, I.U.F.M, C.N.D.P/ C.R.D.P, Centres de Formation aux Carrières des Bibliothèques, Agences régionales de Coopération, C.N.F.P.T, E.N.S.S.I.B, I.N.F.B...)

– Introduire la formation à la documentation dans le cursus scolaire, de la maternelle à l'université, et prendre en compte ces compétences dans les évaluations de CE2, Sixième, Seconde et les programmes d'examen.

III - Moyens et ressources

– Dresser un état des lieux des réseaux B.C.D, C.D.I ainsi que des services fournis par les bibliothèques publiques, notamment en milieu rural.

– Dégager de manière conjointe entre les collectivités territoriales et les ministères concernés des moyens pour l'acquisition de livres et autres documents, pour la mise à disposition du personnel nécessaire au fonctionnement de cette coopération, pour les transports scolaires, pour les actions de promotion commune du livre et de la lecture (rencontres d'écrivains, ateliers d'écriture...).

– Tenir compte de la coopération avec les bibliothèques dans les critères d'attribution de crédits (ex : P.A.E, C.A.T.E., Plan Lecture...) en favorisant les projets d'école ou d'établissement qui ont un volet « maîtrise de la langue ».

Annexe 2

La coopération entre les bibliothèques publiques et le monde scolaire : quelques pistes bibliographiques...

Merci à ABIDOC Bourgogne, qui a fourni la base de cette bibliographie.

Bellanger, Marie-Claude : *Projets de lecture-écriture en partenariat entre bibliothèque et école dans le cadre de Z.E.P à Vénissieux, Oyonnax, Vaulx-en-Velin : quelle concertation, quelles innovations ?* / sous la dir. de Jean-Marie Privat, Villeurbanne : E.N.S.S.I.B, 1992 (Mémoire E.N.S.S.I.B).

Bigot, Martine : *Étude des relations entre les bibliothèques municipales pour enfants et les écoles primaires dans quelques bibliothèques de la région lyon-*

naise, Villeurbanne : E.N.S.B, 1983 (Mémoire E.N.S.B).

Bordet, Geneviève ; Patte, Geneviève : « Bibliothèques municipales : B.C.D, histoire de l'œuf et de la poule ». In : *Argos*, n°0, janvier 1990.

Bordet, Geneviève ; Rives, Caroline : P.E.F 90. In : *La Revue des livres pour enfants*, n°137-138, hiver 1991.

Cier, Pascale : « Rencontre de l'école et de la B.C.P : le projet de la Bibliothèque départementale de l'Aude ». In : *Bulletin des bibliothèques de France*, t.36, n°2, 1991.

Derioz, Cécile : « Les B.C.D à Vénissieux ». In : *Les Actes de lecture*, n°35, septembre 1991.

Chartier, Anne-Marie ; Hébrard, Jean : *Discours sur la lecture : 1880-1980*. Editions du Centre Pompidou, 1989.

Culture de l'écrit et réseaux de formation : actes de l'université d'été de Lacanau. C.R.D.P. de Créteil, 1992 (Argos).

Fabiani, Jean-Louis : « La Lecture publique, l'école et les sociologues ». In : *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, n°156, 3e trimestre 1992.

Fraisse, Emmanuel : « L'École, lieu de lecture ». In : *Lectures, livres et bibliothèques pour enfants* / sous la dir. de Claude-Anne Parmegiani. Cercle de la librairie, 1993 (Bibliothèques).

Gascuel, Jacqueline : « Histoires et idéologies ». In : *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, n°156, 3e trimestre 1992.

Germain, Catherine ; Hollard, Agnès : « Le Conte à l'école : de nouvelles collaborations possibles entre écoles et bibliothèques ». In : *La Revue des livres pour enfants*, n°137-138, hiver 1991.

Germanaud, Marie-Claire : « La B.C.P. et l'école ». In : *Bulletin des bibliothèques de France*, t.30, n°3-4, 1985.

Goasguen, Jean : « Éducation et bibliothèques : quelles réponses ? ». In : *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, n°156, 3e trimestre 1992.

Hébrard, Jean : « De la bibliothèque scolaire à la bibliothèque pour enfants ». In : *La Revue des livres pour enfants*, n°137-138, hiver 1991.

Histoire des bibliothèques françaises. T. 4 : *Les bibliothèques au XX^e siècle (1914-1990)* / sous la dir. de Marine Poulain. Cercle de la librairie Promodis, 1992.

Kuntzmann, Nelly : « Autrefois, aujourd'hui : les espaces de lecture ». In : *La Revue des livres pour enfants*, n°128, été 1989.

Le Dro, Jean-Claude : « La Bibliothèque municipale et l'école : les pratiques brestoises ». In : *Bulletin des bibliothèques de France*, t.36, n°2, 1991.

Losfeld, Gérard : « Bibliothèque et éducation : outils et savoir-faire ». In : *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, n°156, 3e trimestre 1992.

Marcoïn, Francis : « La Bibliothèque, fille et sœur de l'école ». In : *Le Français aujourd'hui*, n°102, juin 1993.

Marinet, Anne : « Liaison école-bibliothèque : quelques

réflexions à l'issue d'une année de travail avec les classes ». In : *Bulletin des bibliothèques de France*, t.19, n°11, nov. 1974.

Mathieu-Colas, Marie-Pierre ; Salmon, Renée : « Le Rapport bibliothèque-école : une exigence culturelle ». In : *Le Français aujourd'hui*, n°83, septembre 1988.

Merlet, Marie-Isabelle : « École et bibliothèque ». In : *La Revue des livres pour enfants*, n°56, 1977.

Natanson, Anne-Marie : « La Bibliothèque et l'école à Soissons ». In : *Médiathèques publiques*, n°54, avril-juin 1980.

Pedot, Béatrice : « Monde scolaire et bibliothèques publiques : complémentarité et coopération autour du livre et de la lecture ». In : *Le Français aujourd'hui*, n°102, juin 1993.

« Pour une meilleure réussite scolaire : guide des actions d'accompagnement ». Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme, 1988 (*En toutes lettres*, n°8 hors série).

Privat, Jean-Marie : « Les Logiques institutionnelles et les responsabilités des réseaux ». In : *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, n°156, 3e trimestre 1992.

Rives, Caroline : « Bibliothèques et écoles : un peu d'histoire ». In : *Bulletin des bibliothèques de France*, t.36, n°2, 1991.

Roux, François : « Une Coopération au service de la communauté ». In : *Bulletin des bibliothèques de France*, t.36, n°2, 1991.

Savoir faire avec le C.D.I., C.R.D.P de Créteil, 1993 (Argos).

Seibel, Bernadette : *Bibliothèques municipales et animation*. Dalloz, 1983.

Soumy, Jean-Noël : « B.C.P. et petites écoles ». In : *La Revue des livres pour enfants*, n°62, octobre 1978.

Taesche, Danielle ; Samuel-Weis, Michel : « Mulhouse : politique de ville et bibliothèque ». In : *Bulletin des bibliothèques de France*, t.37, n°5, 1992.

Dossier : « Les Partenaires de la lecture » / sous la dir. de Max Butlen. In : *Argos*, n°6, 1991.

Dossier : « Le Colloque B.C.P - Écoles ». In : *Transversales* : Association des directeurs de bibliothèques centrales de prêt, n°12, 31 décembre 1989.